

Municipalité d'Amherst

124 rue Saint-Louis Amherst QC J0T 2L0 Téléphone: 819-681-3372

Télécopieur : 819-687-8430

Courriel: amherst@municipalite.amherst.qc.ca

www.municipalite.amherst.qc.ca



MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et tous,

Les deux postes de conseillers laissés vacants ont été pourvus. Monsieur Yves Duval du district # 6 St-Rémi d'Amherst a été élu sans opposition à la fermeture des mises en candidatures le 25 janvier dernier. Monsieur Robert Cardinal a quant à lui remporté l'élection partielle du 24 février et représente désormais le district # 2 Vendée. Félicitations et bienvenue à nos deux nouveaux conseillers et meilleure chance dans leurs nouvelles fonctions.

LA MUNICIPALITÉ A SOUHAITÉ LA BIENVENUE À SES NOUVEAUX RÉSIDENTS ET NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES DE L'ANNÉE 2018, LE 19 JANVIER DERNIER.



C'est dans le cadre d'un cafébrioches de bienvenue à la salle municipale que la Municipalité a accueilli chaleureusement une cinquantaine de nouveaux citoyens et propriétaires, par une matinée avoisinant les -30 °C



- 1. Jean-Guy Galipeau, maire 2. Daniel Lampron, conseiller 3. Jean Bourassa, conseiller 4. Robert Laperrière, conseiller
- 5. Mario Lortie, inspecteur adjoint et sec. trésorier RIMRO, 6. Martin Léger, directeur adjoint 7. Caroline Champoux, conseillère.



L'activité a permis à ces derniers de rencontrer et d'échanger avec les membres du conseil municipal, les membres de l'administration ainsi que des représentants de divers organismes de la municipalité. Chaque représentant présent a reçu en guise de bienvenue, un porte-clés à l'effigie d'Amherst. Les gens ont ensuite partagé entre eux et fait plus

ample connaissance. Sans exagérer, nous pouvons dire que cette activité a remporté un vif succès et a été appréciée par tous les participants. Elle sera répétée en début 2020 pour les nouveaux arrivants de 2019.

CONFÉRENCE DE PRESSE CONJOINTE : MRC DES LAURENTIDES ET DES INDUSTRIELS FORESTIERS

Amherst a été un acteur de premier plan dans l'élaboration d'une action conjointe entre l'industrie forestière et l'ensemble des municipalités de la MRC pour demander au ministre des Transports du Québec d'acquiescer aux revendications que celui-ci compense à sa juste valeur les municipalités pour le passage sur son réseau routier des transporteurs de bois œuvrant sur le domaine public. Cette action a fait boule de neige, car d'autres MRC se joignent maintenant à cette démarche. Nous allons suivre de près ce dossier pour qu'il y ait une suite à notre demande.



De gauche à droite, voici les élus et les représentants de l'industrie forestière présents :

1. Robin Leggett, Forespect Inc. 2- Jean-Guy Galipeau, maire d'Amherst 3- Michel Ferron, Scierie carrière (Groupe Spencer) 4- Pierre Poirier, maire de Saint-Faustin-Lac-Carré 5- Martin Scallon, Groupe Crête 6- Robert Bergeron, maire de Labelle 7- Marc L'Heureux, maire de Brébeuf et préfet de la MRC des Laurentides- 8-Steven Larose, maire de Montcalm 9- Maurice Plouffe, maire de La Conception 10- Jean-Philippe Martin, maire de Val-des-Lacs.

DÉNEIGEMENT

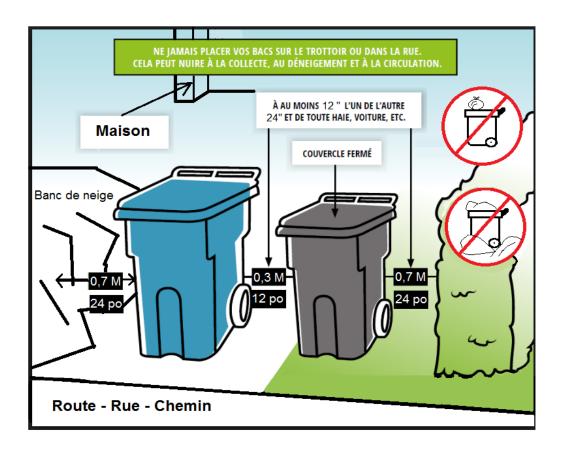
La Municipalité vous invite à tenir compte de quelques consignes qui visent à faciliter les opérations de déneigement sur le territoire de la Municipalité. Des gestes simples de votre part peuvent faire toute la différence.

- Lors des jours de tempête, stationnez votre voiture dans votre entrée. Tant que la rue n'est pas dégagée, évitez d'y stationner votre voiture ou celle de vos visiteurs ;
- Respectez les horaires d'interdiction de stationnement le long des chemins publics :
- Rappelez-vous qu'il est interdit de déposer la neige provenant de votre terrain, d'un chemin privé ou du trottoir sur la voie publique.

COLLECTE DES ORDURES ET RECYCLAGE

Pour vous assurer que vos bacs soient vidés, vous devez les placer au bord de la rue la veille de la journée de collecte. Nous vous rappelons que les **roues des bacs doivent être dirigées vers la maison**.

Voir image pour plus d'informations :



LES LOISIRS, UNE PRIORITÉ POUR AMHERST

Les municipalités d'Amherst, d'Arundel, de Brébeuf et de Montcalm ont procédé à la signature d'un protocole d'entente pour le partage d'une ressource en loisirs. Amherst se joint ainsi à une entente entre les trois municipalités qui existe depuis 2017. Cette ressource dessert le milieu rural et Amherst pourra désormais compter sur ses services afin de dynamiser son offre en loisirs. Un plus pour notre communauté!

FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

La Municipalité d'Amherst a déposé deux demandes d'aides financières pour des projets qu'elle souhaite mettre en place.

Amherst veut mieux soutenir ses entreprises et favoriser le développement économique de son territoire. Afin de réaliser cet objectif, une demande de subvention a été faite au Fonds de développement des territoires de la MRC des Laurentides afin de mettre en place un fonds de développement économique qui permettra de soutenir les entreprises en démarrage, mais aussi celles qui ont besoin de se moderniser ou d'agrandir. Amherst espère pouvoir dévoiler davantage de détails au sujet de ce projet au cours des prochaines semaines.

La Municipalité a déposé une deuxième demande auprès du Fonds de développement des territoires afin de réaliser une étude de marché sur la faisabilité de l'implantation d'un restaurant et d'une station-service dans le secteur de Saint-Rémi. Divers modèles de gestions, dans la formule coop, seraient analysés dans cette étude de marché, si le financement pour la mener à terme est obtenu. Cette démarche découle d'un besoin exprimé par le milieu pour ce type de services dans le secteur.

AMÉLIORATION DE LA RÉCEPTION DE FILAU DANS LE SECTEUR DU LAC BROCHET

À la suite de l'installation par FILAU d'antenne de transmission à la Tour à feu et du renouvellement de certain équipement, le secteur du lac Brochet bénéficie désormais d'une réception grandement améliorée du signal internet. Ceux qui voudraient s'abonner au service FILAU peuvent prendre contact avec madame Linda Proulx à l'hôtel de ville. Si vous avez des questions sur la qualité du signal, la possibilité de modifier votre forfait ou pour toute problématique avec vos équipements veuillez communiquer directement avec FILAU au numéro 819-681-3399.

PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT DES DESCENTES PUBLIQUES DE VENDÉE

Le samedi 2 mars 2019, de 10h00 à 12h00, au Centre communautaire Cyrille-Garnier (1814 chemin du Village, Vendée), aura lieu une séance publique à laquelle sera présenté le projet de règlement établissant les conditions d'accès des embarcations sur les plans d'eau où une descente publique est aménagée afin d'assurer la protection et la conservation des plans d'eau.



Le maire, Jean-Guy Galipeau pour le conseil



CAMP D'ÉTÉ 2019

Voici les nouveaux tarifs pour le camp d'été 2019. La soirée d'inscription aura lieu en mai prochain. Nous vous invitons à surveiller le site internet de la municipalité et le prochain Bulletin municipal pour connaître les détails.

TARIFICATIONS ET HORAIRES

	INSCRIPTION ÉTÉ COMPLÈTE :				
	Résidents d'Amherst :				
Camp de jour	- 150 \$ pour le premier enfant d'une famille ;				
seulement	- 130 \$ pour le deuxième enfant ;				
	- 80 \$ pour le troisième enfant				
Horaire:	Tarif journalier aussi disponible (conditionnel au respect des ratios enfants-				
De 8 h à 16 h	moniteurs): 16 \$/jour par enfant.				
	Non-résidents d'Amherst : (si places disponibles – priorité aux résidents)				
	- 300 \$ pour le premier enfant				
	- 200 \$ pour le deuxième enfant ;				
	- 180 \$ pour le troisième enfant				
Service de garde	SERVICE DE GARDE ÉTÉ COMPLET :				
***(frais suppl. au	- 90 \$ pour le premier enfant d'une famille ;				
camp de jour) ***	- 80 \$ pour le deuxième enfant ;				
	- 50 \$ pour chaque enfant additionnel.				
Horaire:	Tarif journalier :				
de 7h à 8h	- 12 \$/jour par enfant ;				
-4 J- 16L \ 10 L	- 5 \$ par 5 minutes de retard (horloge du camp de jour).				
et de 16h à 18 h	φ pai ε initiates de l'etare (norroge da camp de jour).				
Sorties, activités &	ACTIVITÉS ET ATELIERS GRATUITS :				
ateliers:	Randonnée à vélo et excursion ; journées thématiques, grand jeu				
	collations surprises, gâteries, ateliers, etc.				
***frais suppl. au camp	SORTIES AVEC TRANSPORT PAR AUTOBUS:				
de jour et au service de	- 25 \$ / sortie				
garde	 Vous payez seulement les activités auxquels vos enfants participeront. 				

TRAVAILLER DANS UN CAMP, C'EST PLUS QU'UN SIMPLE EMPLOI D'ÉTÉ!

La Municipalité est à la recherche d'animateurs-trices pour son camp d'été 2019. Devenir animateur de camp c'est développer d'importantes qualités et aptitudes qui rehausseront la valeur de ton curriculum vitae, mais surtout, ton expérience de vie. Visite le site internet de la municipalité : www.municipalite.amherst.qc.ca et tu y trouveras l'offre d'emploi sous peu. Nous offrons aussi la possibilité de faire la formation afin d'obtenir le Diplôme d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur (DAFA).



Depuis 30 ans , l'Étincelle d'Amherst brille encore et toujours!

L'Étincelle d'Amherst, votre organisme de bienfaisance sans but lucratif en est déjà à sa 30^{ème} année d'existence!

Notre mission se définie par la solidarité communautaire envers les moins bien nantis de la Municipalité d'Amherst, par le biais principalement de la guignolée et l'accueil de vos dons en plus de tous ceux qui nous supportent de façon anonyme sans oublier l'infatigable participation de nos généreux commanditaires, les marchands et entreprises de la région. Enfin, un coup de chapeau bien particulier à toutes nos « tricoteuses » qui offrent gracieusement de leur temps et de leur laine pour la fabrication d'une multitude d'articles pour le bien-être de nos bénéficiaires. Sans contredit, l'implication de tous ces acteurs assure la pérennité de notre mouvement. Nos bénévoles : au fil du temps, près de 150 bénévoles se sont relayés à se dévouer sans calculer ni les efforts ni les énergies pour que l'Étincelle brille et rayonne de plus belle sur tout le territoire d'Amherst. Nos bénévoles sont la pierre angulaire même de notre existence. Ils sont précieux et nous les remercions chaleureusement.

L'Étincelle « rayonne » bien au-delà des guignolées

En plus des paniers de Noël, l'Étincelle offre :

- ► Des dépannages alimentaires durant l'année 819-687-8673
- ► Contribution/complément aux collations et lunchs d'élèves de l'école le Carrefour
 - ► Par son biais, l'occasion pour plusieurs enfants de profiter de la générosité de l'Organisme « Habillons un enfant »
- ► En plus d'être l'intermédiaire privilégié entre la Fondation Tremblant et les bénéficiaires
 - ► Un réseau de ressources d'entraide au service de la population

Nous croyons à la nécessité de notre organisme dans une société comme la nôtre, car c'est par l'entraide que nous pouvons combattre la pauvreté.

Rappelons que notre logo indique que les dons que vous faites depuis longtemps déclenchent une « Étincelle d'espoir » dans les yeux de ceux qui la reçoivent.

 $\,$ « Travaillons ensemble pour mieux redonner ! » Merci à vous tous de contribuer si généreusement depuis $30\,$ ans !

L'équipe de l'Étincelle d'Amherst



OFFRE D'EMPLOI

CHAUFFEUR DE CAMION AVEC BRAS ARTICULÉ

Régie Intermunicipale des Matières Résiduelles de L'Ouest

La nouvelle régie inter municipale pour la collecte des matières résiduelles qui dessert Amherst, Arundel, Brébeuf, Huberdeau et Montcalm est à la recherche d'un chauffeur-opérateur de camion.

TYPE DE POSTE

Temps partiel - permanent

EXIGENCES

- Détenir un permis de conduire de classe 3
- Expérience dans la collecte des matières résiduelles (un atout)

Vêtements de travail fournis Régime de retraite Salaire de départ : 21.57 \$ / heure Basé à Saint-Rémi d'Amherst

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 5 mars 2019 avant 16h30 à l'attention de Mario Lortie par courriel à : inspecteuradi@municipalite.amherst.qc.ca

REMERCIEMENTS POUR DON AUX BIBLIOTHÈQUES DE SAINT-RÉMI ET VENDÉE



La municipalité tient à remercier chaleureusement le conseil d'administration de la Caisse populaire des Trois-Vallées-Tremblant (secteur Brébeuf) pour leur généreux don au montant de 500\$ pour achats de livres.

BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-RÉMI



Dans le cadre des activités de la bibliothèque de St-Rémi vous êtes cordialement invités à une conférence-atelier qui aura pour thème :

« Comment bien vivre sa vie d'humain dans un temps de vie aussi accéléré! », des outils pour apprendre à mieux se connaître et ainsi laissez tomber nos masques qui nous ont servis à nous garder en mode « survie » et qui maintenant sont devenus inutiles brimant ainsi la Joie « d' Être qui nous sommes vraiment ».

DIMANCHE 17 MARS À LA SALLE MUNICIPALE – 122 RUE ST-LOUIS

DE 13H00 À 15H00

COÛT: don volontaire pour les activités de la bibliothèque

Pour informations - réservations : Linda Proulx 819-421-4137

COMITÉ DU PATRIMOINE

Projet du musée d'histoire de Saint-Rémi et les environs

L'élaboration du projet du musée d'histoire continu d'occuper le comité du patrimoine. Nous sommes à l'étape de répertorier des objets ou des photos se reportant à la grande comme à la petite histoire de notre coin de pays et qui viendrait enrichir le musée.

Nous invitons toute la population qui voudrait collaborer en donnant ou prêtant des objets, des photos ou tous autres artéfacts qui pourraient enrichir l'attrait du futur musée à communiquer avec **Madame Francine Maurice du comité patrimoine au 819-687-0173.**

Nous avons déjà acquis une partie importante d'objets religieux reliés à l'église désaffectée de Saint-Rémi. Entre autres, une herminette, outil en pierre ayant appartenu aux autochtones, premiers occupants du territoire avant l'arrivée des colons et une croix en fer forgé qui chapeautait la flèche du clocher (plus de 2 mètres de haut).

C'était quelques exemples d'objets intéressants pour le musée ; nous sommes persuadés que vous serez fiers de contribuer à votre tour par vos dons ou par vos prêts qui seraient grandement appréciés.

COMMUNIQUÉ DE LA RÉGIE DU BÂTIMENT

Nous demandons la collaboration des municipalités afin de recommander à leurs citoyens le **déneigement de leurs toitures, des sorties de secours de leurs bâtiments, de leurs balcons, de leurs remises, des garages**, etc.

Au cours de l'hiver, lorsque les périodes de redoux, de pluie et de neige s'entremêlent, ce mélange provoque une augmentation de la densité de la neige, qui devient ainsi encore plus lourde. Les propriétaires d'un bâtiment sont les premiers responsables de la sécurité du public qui fréquente leurs bâtiments, y travaille ou y accède.

Faites appel à un spécialiste

Lorsque le déneigement s'avère nécessaire, il est important de confier cette tâche à des entreprises disposant de méthodes et d'équipements appropriés afin de ne pas endommager la membrane d'étanchéité du toit. Si un citoyen souhaite déneiger sa toiture lui-même, il est recommandé de le faire à partir du sol, en utilisant un grattoir à toiture muni d'un manche télescopique pour empêcher tout risque de chute.

Soyez attentifs aux signes précurseurs

Dans la majorité des cas, des signes précurseurs d'un affaissement possible de la toiture se manifestent. Par exemple, des fissures peuvent apparaître sur les murs intérieurs ou des portes intérieures peuvent se coincer. Si de tels signes sont constatés, il faut déneiger la toiture, peu importe la quantité de neige présente.

Pour obtenir plus d'informations à ce sujet, consultez la section Citoyen de notre site Web.